



Contre-indications

Maquillage permanent

A lire avant toute prestation

01 CONTRE-INDICATIONS TEMPORAIRES

- Herpes.
- Conjonctivite.
- Femme enceinte.
- Seance de laser, peeling ou injections esthetiques : delai de 2 mois a respecter.
- Cicatrices en processus de guerison.
- Maladies de peau sur la zone a traiter : dermatite, ecchymose, erytheme.
- Maladies bacteriennes, virales ou fongiques.
- Traitement de vitamine A type Roaccutane : delai de 3 mois a respecter.
- Allergies banales mais multiples, a de nombreux allergenes.
- Allergie a un precedent tatouage ou allergie connue a l'un de nos ingredients.
- Si vous utilisez des steroïdes et/ou des anabolisants, des seances supplementaires pourront etre necessaires.

02 SOUS CONTROLE DU MEDECIN TRAITANT - AVIS MEDICAL ECRIT NECESSAIRE

- Maladies cardiaques ou port de prothese cardiaque.
- Anomalie de la peau.
- Maladie auto-immune.
- Hepatite.
- Hypertension arterielle.
- Insuffisance respiratoire ou asthmatique.
- Maladie du rein.
- Allergie grave objectivee : oedeme de Quincke, choc anaphylactique, porteur de seringue d'adrenaline.
- Immunodepression : greffe, deficit, chimiotherapie, radiotherapie.

03 CONTRE-INDICATIONS TOTALES

- Hemophilie.
- Epilepsie.
- Antecedent de cicatrices cheloides.
- Greffe de la cornee ou pathologie de l'oeil pour une pigmentation eye-liner.
- Antecedent de granulome a corps etranger.
- Porteur du virus VIH.
- Diabete avec insulino-dependance.

Cette liste est non exhaustive. Demandez l'avis de votre medecin traitant si vous avez des problemes de sante ou si vous etes en cours de traitement.